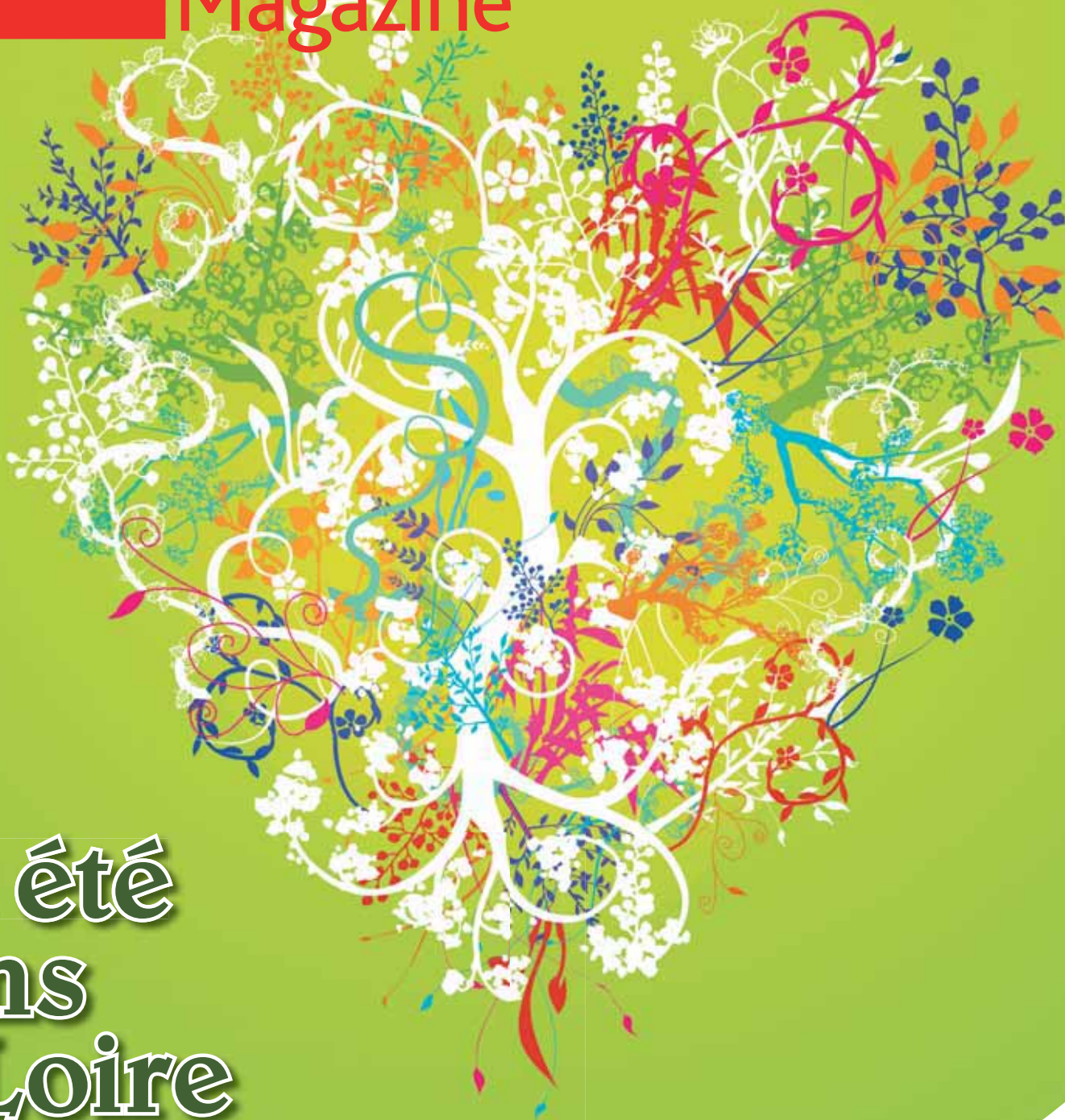


Loire

Magazine

n°
70

Juillet/
Août 2008



Un été
dans
la Loire

Chaque jour, le Conseil général
de la Loire agit pour vous |

www.loire.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

STATION
CHALMAZEL
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

Laissez
VOUS
emporter
par sa
nature

Randonnée pédestre, VTT, parc acrobatique, escalade...

Infos station : 04 77 24 85 11 - Infos office de tourisme : 04 77 24 84 92



www.loire-chalmazel.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

pages 4-5

REPORTAGE
Respirez...
Vous êtes à Chalmazel !



pages 6-7

REPORTAGE
Des collèges en travaux...
pour nos enfants

pages 8-12

SOCIÉTÉ

- Une médiathèque toute neuve pour Neulise
- Fauchage : un objectif aussi de santé publique
- L'été... mieux vaut prévenir que guérir
- À la découverte de nos villages !



pages 13-20 En couverture
L'Été dans la Loire



page 21

TEXTOS
L'actualité du département

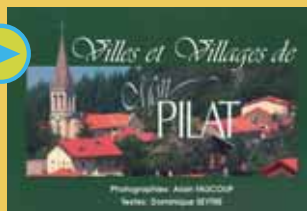


page 22

EXPRESSIONS DES ÉLUS

page 23

LIRE



page 24

SORTIR



Encart détachable :

Les nuits
de la Bâtie d'Urfé



Chère madame,
cher monsieur,

La Loire, cette terre magnifique, ce fleuve superbe... Mais connaissez-vous tous les trésors de votre département ? Ce nouveau numéro de *Loire Magazine* vous emmène à la découverte de notre département, de ses paysages et de son patrimoine. J'espère qu'il vous donnera l'envie de sortir des sentiers habituels pour partir à la rencontre des bourgs pittoresques du Pilat, des joyaux architecturaux du Roannais, des grands espaces ou des étangs du Forez.

Tout au long de l'année, le Conseil général agit pour embellir notre territoire, mettre en valeur ses plus beaux sites, valoriser ses villages de caractère et préserver nos espaces naturels.

Grâce aux manifestations organisées cet été, nous voulons vous offrir l'une des plus belles façon d'explorer la Loire. Concerts après concerts, les notes de l'Été musical et les Nuits de la Bâtie d'Urfé rythmeront vos soirées. Prenez la clé des champs pour parcourir nos espaces naturels, laissez-vous emporter par la magie des Dimanches de Lospinasse, évadez-vous à Chalmazel !

Cet été, le Conseil général de la Loire vous propose de... partir chez nous !

A tous, je souhaite un très bon été.

Bernard BONNE

Président du Conseil général de la Loire

Loire
Magazine

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Elodie Pilon, Architecte DLP, F. Coste / Parc du Pilat, Magali Dufour, D. Infra, Christophe Mathieu, Nikole CG42, OT Pays de Charlieu, Mickaël Villemagne • Conception, réalisation : **SPHERE PUBLIQUE** contact.infos@spherepublique.fr • Diffusion : La Poste • Tirage : 339 000 exemplaires • Dépôt légal : 3^e trimestre 2008 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1 • Tél. : 04 77 48 40 11
Site internet : www.loire.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Respirez... Vous êtes à Chalmazel !

Après une fin de saison d'hiver exceptionnelle, la station Chalmazel a revêtu ses habits d'été. Chemins de randonnées, nouveau bikepark pour les amateurs de VTT, parc acrobatique, pêche ou escalade, une palette variée d'activités attend les visiteurs, en famille ou entre amis. De quoi se ressourcer et oublier le quotidien, à 2 pas de chez vous !

Envie de nature, de pâturages verdoyants et de balades au grand air ? Venez profiter des plaisirs de la montagne l'été à Chalmazel. Station de ski familiale et conviviale l'hiver, le petit bourg au charme bucolique offre aux beaux jours une nouvelle facette de son visage. À pied, à vélo ou à dos d'âne, en famille ou entre amis, les amoureux des grands espaces pourront y découvrir une nature protégée, où il fait bon vivre.

Des randonnées pour tous

Le téléski dessert également 6 parcours de randonnée pédestre de tous niveaux, le long du GR3, de 3,5 à 13,5 km. Au cœur de ce site classé « Espace Naturel Sensible », vous apercevrez peut-être au cours d'une balade, des hermines, des busards cendrés, des alouettes... Côté flore, ouvrez l'œil pour dénicher l'arnica des montagnes, le genêt poilu et même, qui sait, quelques myrtilles...

Par temps clair, le site vous offrira aussi un panorama exceptionnel sur la plaine du Forez, les monts du Lyonnais et la chaîne des Alpes.

Frissons garantis

Les activités ne manquent pas, à une heure seulement de Saint-Etienne. Les amateurs de VTT et de sensations fortes apprécieront notamment cette année le tout nouveau bikepark qui ouvrira en juillet. Aux

côtés de la piste de descente de 2 500 mètres de long et 360 mètres de dénivelé sinuant dans un sous-bois de sapins truffé d'obstacles, une piste « freestyle » agrémentée de modules en tout genre, à sauter ou à passer en équilibre, vous garantit des frissons sans fin !

Ceux qui préfèrent le VTT de randonnée, trouveront forcément leur bonheur sur l'un des 9 circuits balisés, de tous niveaux, qui serpentent dans les forêts et les landes des Hautes Chaumes du Forez. Le circuit « Plume », de 2,5 kilomètres, est tout particulièrement adapté aux enfants et permet une initiation en douceur à la pratique du VTT.

Tous ces circuits, comme le bikepark, sont accessibles grâce au téléski des Jasseries.

Tête en l'air ou tête en bas

Envie de découvrir la nature sous un autre angle ? Partez à l'aventure dans les arbres du parc acrobatique forestier des Écureuils ! Ouvert en 2004, ce parc installé sur 2 hectares en pleine forêt propose 6 parcours entièrement sécurisés pour petits et grands, dont 2 spécialement conçus pour les enfants. Ils offrent aux aventuriers en culotte courte des ateliers innovants uniques en France. 4 autres parcours de difficulté et de longueur croissantes sont proposés aux adultes et aux jeunes. Au total, on dénombre plus d'une



cinquantaine d'agrès, dont une tyrolienne de 110 m de long. Cette année, des modifications ont été réalisées sur plusieurs parcours et ateliers, pour mieux répondre aux exigences de la clientèle. N'hésitez pas à venir les expérimenter !

Toujours pour les grimpeurs, l'escalade allie promenade et effort physique. Le rocher de l'Olme, à Chalmazel, est idéal pour les débutants. Ceux qui ont déjà un niveau confirmé se donneront, quant à eux, rendez-vous sur le rocher de Rory, à Saint-Georges-en-Couzan. ■





PRATIQUE

Le Conseil général de la Loire vous emmène

Venez découvrir Chalmazel, avec les cars du réseau Transports Interurbains de la Loire, en période estivale, pour 2 euros.

L'axe Chalmazel – Montbrison se fait en ligne régulière 112.

Par exemple, vous pouvez partir pour une journée à 10h05 du lundi au vendredi de Montbrison et prendre le car pour le retour à 16h50 à la station.

Une correspondance est assurée entre la ligne 112 et 111 à Montbrison-la-Madeleine.

Communes desservies : Montbrison-la-Madeleine, Champdieu, Pralong, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Trelins, Boën, Saint-Sixte, Leigneux, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-en-Couzan.

Fonctionnement : du lundi au dimanche. Vacances scolaires : période orange.

Renseignements : 04 77 97 42 97

REPÈRES

Chalmazel l'été 2008 : du 17 mai au 21 septembre.

Accès parc acrobatique et télésiège des Jasseries :

- le week-end de 12h30 à 18h30, du 17 mai au 6 juillet et du 6 au 21 septembre
- tous les jours de 12h30 à 18h30, du 12 juillet au 31 août.

Tarifs :

- Parc acrobatique : 18 euros pour les adultes, 14 euros pour les enfants
- Télésiège : 4 euros la montée pour les adultes, 3 euros pour les enfants. Forfait après-midi : 10 euros pour les adultes, 9 euros pour les enfants.

Retrouvez toutes les informations pratiques, ainsi que la météo ou les différentes manifestations sur le site de la station, www.loire-chalmazel.fr ou sur le serveur vocal : 04 77 24 83 11.

POINT DE VUE



**Philippe
MACKE**

Vice-Président
chargé du Tourisme
et des Équipements touristiques
départementaux

« La station Chalmazel, à 1h de Saint-Étienne et de Roanne, 30 mn de Montbrison ou de Feurs, est accessible très facilement.

C'est une vraie station familiale, conviviale où l'on peut passer d'agréables moments. VTT, randonnées ou tout simplement pique-nique dans l'herbe, on peut tout faire à la station Chalmazel.

Et pour ceux qui souhaitent passer quelques jours sur place, plusieurs types d'hébergements existent, hôtels, chambres d'hôtes, auberges ou encore hébergements collectifs.

Le Conseil général de la Loire est propriétaire de la station Chalmazel depuis 2003. »

Des collèges en travaux... pour nos enfants

Alors que les élèves s'apprêtent à désertier les classes, la vie ne s'arrête pas dans les collèges. Les vacances sont le moment privilégié pour entreprendre les plus gros travaux. Tour des collèges en travaux de la Loire...



**1 COLLÈGE MARIO MEUNIER
À MONTBRISON**

- Restructuration du bâtiment École Normale
- Coût de l'opération : 4,97 millions d'euros
- Livraison : septembre 2009



**2 COLLÈGE LOUIS GRUNER
À ROCHE-LA-MOLIÈRE**

- Restructuration
- Coût de l'opération : 6,26 millions d'euros
- Livraison : Toussaint 2008



**3 COLLÈGE LÉONARD DE VINCI
À SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

- Extension
- Coût de l'opération : 3,41 millions d'euros
- Livraison : décembre 2008



**4 COLLÈGE LE PALAIS
À FEURS**

- Restructuration de la demi-pension
- Coût de l'opération : 1,35 million d'euros
- Livraison : décembre 2008



**5 COLLÈGE LES ÉTINES
AU COTEAU**

- Rénovation de la chaufferie et du réseau de distribution
- Coût de l'opération : 340 000 euros
- Livraison : Toussaint 2008



**6 COLLÈGE ÉMILE FALABRÈGUE
À SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU**

- Aménagement de salles de classes dans l'ancienne demi-pension
- Coût de l'opération : 960 000 euros
- Livraison : septembre 2008



**7 COLLÈGE MASSENET FOURNEYRON
AU CHAMBON-FEUGEROLLES**

- Restructuration du pôle administratif
- Coût de l'opération : 340 000 euros
- Livraison : Pâques 2009



**8 COLLÈGE LA CÔTE ROANNAISE
À RENAISSON**

- Réfection du terrain de sports
- Coût de l'opération : 180 000 euros
- Livraison : septembre 2008



**9 COLLÈGE LOUISE MICHEL
À RIVE-DE-GIER**

- Remise en état des plafonds coupe-feu et divers travaux
- Coût de l'opération : 200 000 euros
- Livraison : septembre 2008



**10 COLLÈGE PUIITS DE LA LOIRE
À SAINT-ÉTIENNE**

- Réaménagement du pôle sciences
- Coût de l'opération : 150 000 euros
- Livraison : septembre 2008



**10 COLLÈGE JEAN DASTÉ
À SAINT-ÉTIENNE**

- Réfection du chauffage
- Coût de l'opération : 400 000 euros
- Livraison : Toussaint 2009



**10 COLLÈGE GAMBETTA
À SAINT-ÉTIENNE**

- Réfection des vestiaires et sous-sol cuisine
- Coût de l'opération : 120 000 euros
- Livraison : décembre 2008



10 COLLÈGE HONORÉ D'URFÉ À SAINT-ÉTIENNE

- Réfection des sanitaires et de la cour
- Coût de l'opération : 200 000 euros
- Livraison : septembre 2008



11 COLLÈGE LE BREUIL À SAINT-JUST-EN-CHEVALET

- Réfection des façades
- Coût de l'opération : 500 000 euros
- Livraison : septembre 2009



12 COLLÈGE BOIS DE LA RIVE À UNIEUX

- Restructuration de la loge du gardien et bureaux administratifs
- Coût de l'opération : 150 000 euros
- Livraison : Pâques 2009



13 COLLÈGE WALDECK ROUSSEAU À FIRMINY

- Accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite et création d'un parking
- Coût de l'opération : 150 000 euros
- Livraison : septembre 2008



14 COLLÈGE JEAN PAPON À LA PACAUDIÈRE

- Réfection de la ligne de self et de la laverie
- Coût de l'opération : 130 000 euros
- Livraison : septembre 2008



POINT DE VUE



**Paul
SALEN**

Vice-Président chargé
de l'Éducation

« Chaque année, le Conseil général de la Loire lance d'importants chantiers dans les collèges.

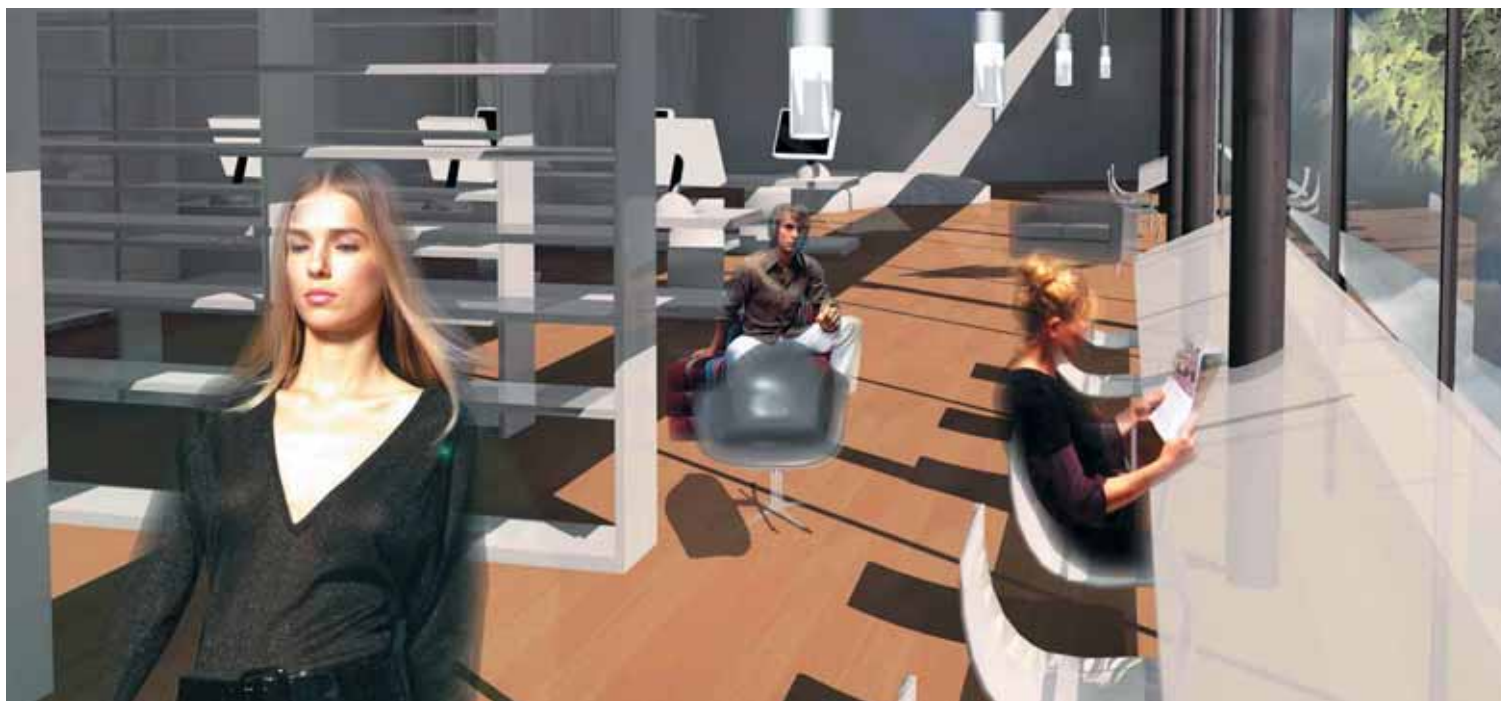
Ils sont destinés à la fois à garantir la sécurité et à entretenir les installations, mais aussi à assurer aux collégiens les meilleures conditions de travail.

L'accessibilité aux enfants handicapés fait également partie des priorités, tout comme la question du développement durable, désormais intégrée dans toutes les opérations. »

→ CULTURE

Une médiathèque toute neuve pour Neulise

Pour renforcer sa présence dans le Roannais, le Conseil général de la Loire offre un nouveau bâtiment pour son antenne de la Médiathèque à Neulise. En construction depuis janvier, elle accueillera aussi la bibliothèque municipale.



Rendre accessible à tous les Ligériens la littérature, la musique et le cinéma, telle est la vocation d'origine de la Médiathèque du Conseil général de la Loire. Elle met à disposition des petites communes, celles de moins de 10 000 habitants, plus de 350 000 documents... Pour mieux répondre aux besoins des Ligériens, le Conseil général de la Loire fait aujourd'hui construire un nouveau bâtiment pour son annexe de Neulise.

Plus de proximité

Ainsi, la Médiathèque du Conseil général de la Loire renforce sa présence dans le Roannais et consolide son réseau de médiathèques et bibliothèques-relais dans le nord du département. Elle pourra ainsi se rapprocher encore plus des communes rurales. Elle approvisionnera en livres, CD et DVD, 86 bibliothèques du Roannais et, à terme, 10 communautés de communes. Concernant l'accès à la culture, la Médiathèque de Neulise contribuera ainsi à une plus grande égalité territoriale. Quant au

Conseil général de la Loire, il confirme à nouveau son engagement en faveur du plan départemental de lecture publique, en y consacrant 959 000 euros dans le cadre du projet de Neulise.

Un service culturel de qualité

Ce nouveau bâtiment est financé à hauteur de 80 % par le Conseil général de la Loire, soit 1,9 million d'euros. Il accueillera également la nouvelle bibliothèque municipale. Les habitants de la commune et des alentours profiteront d'un fonds documentaire plus important et d'horaires d'ouverture élargis. Des espaces d'accueil spécifiques pour la jeunesse et pour les adultes sont prévus. La bibliothèque organisera aussi des manifestations culturelles en lien avec les collections. Plus spacieuse, elle pourra accueillir plus souvent des écoles ou des crèches. Elle disposera même d'un auditorium et d'un amphithéâtre.

Équipements modernes

900 m² de surface, des locaux fonctionnels,

un parc de 4 véhicules (dont 2 bibliobus) et un garage, la nouvelle Médiathèque jouira d'équipements performants. Le Conseil général de la Loire contribuera au fonctionnement du futur établissement en apportant une aide de 530 000 euros. Le bâtiment aura recours aux énergies renouvelables. Équipée de 300 m² de panneaux solaires et d'une chaufferie centrale alimentée en combustibles par du bois déchiqueté, la Médiathèque de Neulise sera ainsi à la pointe de la technologie. ■



→ ROUTE

Fauchage: un objectif aussi de santé publique

Régulièrement, des opérations de fauchage sont organisées sur les bords des routes départementales. Elles permettent de garantir la sécurité des usagers et participent aussi à la protection de l'environnement et à la lutte contre certaines plantes envahissantes, comme l'ambrosie, responsable de nombreuses allergies.

Le retour de températures plus clémentes favorise la pousse de la végétation. Ainsi, depuis mai, les agents du Conseil général de la Loire fauchent les bords des routes. À proximité de leurs chantiers mobiles, soyez prudents, ils travaillent pour vous...

Le fauchage a plusieurs utilités... Il assure la sécurité des usagers en améliorant la visibilité dans les virages et aux croisements. Il rend aussi le parcours plus agréable, en donnant un aspect propre aux abords des chaussées. Mais ce n'est pas tout : l'intervention sur les bords de routes intègre aussi d'autres objectifs liés à la protection de l'environnement et la santé. Elle permet en effet de maîtriser la végétation et de lutter contre certaines espèces envahissantes.

6 à 12 % de la population concernés

C'est le cas notamment de l'ambrosie, une mauvaise herbe particulièrement implantée en Rhône-Alpes et responsable de multiples allergies : rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme... D'août à octobre, moment de sa floraison, elle serait à l'origine de réactions allergiques chez 6 à 12 % de la population. Or, les bas-côtés des routes font partie des terrains de prédilection de l'ambrosie. L'impact est donc important, tant pour les riverains et les automobilistes qui respirent ce pollen que pour les agents d'exploitation qui travaillent au quotidien aux abords des chaussées. Lutter contre cette prolifération est donc essentiel.

Fauchage « complémentaire »

Depuis plusieurs années, le Conseil général de la Loire ayant décidé de limiter l'utilisation des herbicides à des circonstances exceptionnelles et ponctuelles, les moyens mécaniques sont privilégiés. Dans les zones les plus concernées, un



fauchage dit « complémentaire » est ainsi réalisé l'été, en plus du premier fauchage dit « de sécurité » réalisé à partir de mi-mai, qui permet de dégager la visibilité sur les bords de route. Il est en effet nécessaire d'intervenir juste avant la floraison de l'ambrosie, afin de ne pas laisser à cette plante très vivace le temps de repousser. Le fauchage complémentaire est réalisé tardivement pour respecter le cycle végétal d'espèces florales rares comme les orchidées. Il préserve également la faune présente. La biodiversité est une réelle préoccupation. ■

POINT DE VUE



Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président chargé des Infrastructures et de la Voirie départementale

« Le Conseil général de la Loire n'est pas seulement responsable des 3 800 km de routes départementales. Il doit aussi en entretenir leurs abords. Chaque année, ses agents d'exploitation mènent donc plusieurs opérations de fauchage. Vous les avez sans doute vus à l'œuvre depuis quelques semaines ! Ces actions représentent une part importante de leur travail. Suivant les années, elles mobilisent entre 20 et 25 % du budget global consacré à l'entretien des routes, soit 1 550 000 euros. »

LE SAVEZ-VOUS ?

Une plante apparue en France en 1863

L'ambrosie à feuille d'armoise fait partie de ce qu'on appelle couramment « les mauvaises herbes ». Elle est de la même famille que le tournesol. C'est une plante au cycle de vie annuel, qui se développe en buisson, pouvant atteindre au moment de la floraison plus d'un mètre de haut. Originale d'Amérique du Nord, elle est apparue en France en 1863, dans la région Rhône-Alpes. Ses semences peuvent se conserver jusqu'à 10 ans dans le sol...

→ SANTÉ

L'été... mieux vaut prévenir que guérir

Quand il fait très chaud, les enfants et les personnes âgées sont parmi les plus vulnérables. C'est pourquoi il vaut mieux par précaution respecter quelques consignes simples. En voici quelques-unes pour bien profiter de l'été.



• Boire régulièrement

Boire fréquemment et abondamment de l'eau pour bien s'hydrater, est le plus important l'été. Surtout pour les très jeunes enfants et les personnes âgées. Il est recommandé de boire au minimum l'équivalent de 8 verres d'eau par jour, sans attendre d'avoir soif. Une consigne qui s'adresse tout particulièrement aux personnes âgées qui ressentent moins la sensation de soif. À l'inverse, l'alcool est à bannir, et les boissons diurétiques, comme le café, et très sucrées, comme les sodas, sont également à éviter.

• Penser à se rafraîchir

Il faut aussi se rafraîchir plusieurs fois par jour. Il suffit de régulièrement mouiller

son visage et les parties du corps découvertes, à l'aide d'un linge humide ou d'un brumisateur et ne pas hésiter à se glisser, au besoin, sous une bonne douche.

• Se protéger du soleil

Sur la plage, en montagne, en balade, les crèmes de protection solaire seront vos meilleures alliées. Pour les enfants, dont la peau est plus sensible, prévoir de l'écran total. L'application doit être renouvelée, en quantité suffisante, toutes les 2 heures, même si votre bébé est à l'abri sous un parasol, et systématiquement après la baignade. Tee-shirt, chapeaux et casquettes sont indispensables. Pensez-y aussi pour les bébés quand vient le moment de barboter.

• Privilégier calme et fraîcheur

Pour maintenir votre habitation au frais, pensez à fermer fenêtres et volets la journée, pour ne pas laisser entrer la chaleur et à les ouvrir, le soir et la nuit, quand l'air s'est rafraîchi. Dormez dans une pièce fraîche. Une précision utile : les ventilateurs n'augmentent le rafraîchissement que si la peau est humidifiée.

• Éviter les efforts physiques

En été, il est essentiel de se ménager, car l'activité physique augmente la production de chaleur. Aux heures les plus chaudes, évitez de faire du sport, du jardinage ou du bricolage... Reposez votre organisme et faites plutôt la sieste !

- **Porter des vêtements de couleur claire, amples et légers**

Le coton permet à la peau de respirer. L'été, des vêtements confectionnés dans des tissus légers seront plus agréables à porter. Il faut toujours couvrir les parties exposées de la peau et protéger votre tête avec un chapeau ou une casquette.

- **Pour mieux voyager en voiture**

Il faut parfois faire de longs kilomètres avant d'arriver sur son lieu de vacances. C'est un moment souvent pénible pour les enfants et pas toujours facile pour les parents. Faire des pauses régulières, toutes les 2 heures environ, aérer la voiture, mettre un pare-soleil ou une serviette claire sur la vitre rendra sûrement le voyage moins difficile. Et pour les enfants qui ont mal au cœur en voiture, pensez aux médicaments contre le mal des transports.

- **Se renseigner sur les éventuels effets diurétiques d'un traitement**

Certains médicaments peuvent entraîner la déshydratation, comme les diurétiques, ou l'hypothermie, comme les neuroleptiques. Quand l'été arrive, n'hésitez pas à en parler à votre médecin. ■



LE SAVEZ-VOUS ?

Coup de chaleur : les bons réflexes

Maux de tête, fièvre ou sensation de vertige chez les personnes âgées ; pâleur, somnolence, température, agitation inhabituelle ou soif intense chez l'enfant, ces premiers signes d'alerte sont à prendre très au sérieux et demandent de réagir rapidement. Il faut chercher l'ombre et la fraîcheur, boire abondamment et rafraîchir son corps. Si les symptômes persistent, appelez immédiatement le médecin. L'été, un seul mot d'ordre : solidarité. Si la chaleur vous incommoder, n'hésitez pas à demander de l'aide à un parent ou à un voisin. Si vous avez des personnes fragiles ou dépendantes dans votre entourage, informez-vous de leur état de santé.

PRATIQUE

Vacances à l'étranger avec des enfants : comment s'y préparer ?

Avant le départ, il faut impérativement consulter un médecin, pour s'assurer, selon la destination, que votre enfant est correctement vacciné. Votre médecin vous prescrira également les médicaments, à acheter par mesure de sécurité, contre les vomissements et la diarrhée. Il est recommandé également de partir avec une petite trousse d'urgence, pour disposer, si nécessaire, d'un thermomètre, de compresses stériles, d'un antiseptique cutané ou encore de ciseaux. Sur place, il faudra être très vigilant sur l'hygiène de l'eau et utiliser exclusivement de l'eau minérale capsulée ou désinfectée à l'aide de comprimés, et faire également extrêmement attention aux aliments.

→ TOURISME

À la découverte de nos villages !

Il n'est pas toujours nécessaire d'aller loin pour trouver un beau site à visiter. La Loire compte de nombreux villages pittoresques, au charme incontestable, au riche passé historique ou au patrimoine architectural et paysager intéressant. Depuis plusieurs années, le Conseil général de la Loire participe à la mise en valeur touristique des plus remarquables d'entre eux grâce à la démarche « villages de caractère » initiée depuis 2001.

IO villages sont engagés dans cette dynamique: Ambierle, Champdieu, Le Crozet, Malleval, Marols, Montarcher, Saint-Bonnet-le-Château, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Haon-le-Châtel et Saint-Jean-Saint-Maurice.

Engagement réciproque

Chaque commune s'engage à restaurer et à valoriser le patrimoine bâti et à informer le visiteur sur l'offre d'hébergement, de restauration et d'activités. En contrepartie, elle bénéficie du soutien du Conseil général de la Loire par le biais de la politique contractuelle « villages de caractère ».

Des sites à découvrir

A ce jour, 5 villages sont parvenus au stade de la signature du contrat. Les actions prévues sont multiples: première commune à signer un contrat « village de caractère », le petit bourg de Malleval, porte d'entrée méridionale du Pilat rhodanien, a par exemple entrepris des travaux pour améliorer la circulation et le stationnement, et créé un point d'information tourisme. Du côté de la côte roanaise, Saint-Haon-le-Châtel, petit village situé sur un piton rocheux, a ouvert une salle d'exposition « Le Castel des Arts » et s'est engagé sur la professionnalisation de son accueil touristique. Le Crozet, de son côté, s'est orienté vers la valorisation de son centre ancien, avec la création d'itinéraires de découverte, tandis qu'Ambierle a souhaité installer un point d'information « tourisme » et une Maison de Pays au sein de l'ensemble prieural, élément patrimonial majeur. Au cœur des Monts du Forez, Montarcher, connue pour être la commune la plus élevée du département et pour son église



Village de Saint-Jean-Saint-Maurice

romane, a ouvert l'été dernier une auberge avec chambres d'hôtes, « le Clos perché », financé par le Conseil général de la Loire. Les 5 autres contrats devraient être validés d'ici la fin de l'année. Chaque village s'appuie sur les richesses de son patrimoine pour construire son développement touristique: bourgs fortifiés aux points de vue somptueux comme Marols ou Saint-Bonnet-le-Château, église, prieuré, monastère, comme à Champdieu, Saint-Jean-Saint-Maurice ou Sainte-Croix-en-Jarez, cette dernière commune constituant même un exemple très particulier de la

transformation d'un ensemble religieux en village. Des lieux insolites, surprenants, à l'histoire passionnante, à découvrir sans tarder. Certaines communes proposent, dès cet été, des visites ludiques audioguidées (quiz, chasse aux trésors) pour partir à la découverte de leur histoire et de leur patrimoine caché.

Un point d'accueil et d'information touristique est ouvert dans chaque village tout l'été. ■

Plus d'informations:

www.loiretourisme.fr, rubrique « Découvrir ».





C'est l'été, profitez-en dans la Loire !

Voilà l'été ! Saison où l'on prend le temps de vivre, de goûter aux joies d'une balade en famille ou entre amis, d'apprécier les richesses de notre territoire... Par ses paysages, ses espaces naturels préservés, ses sites patrimoniaux, la Loire regorge de lieux à découvrir ou redécouvrir. Des lieux qui s'animent pendant la belle saison avec de nombreuses activités et manifestations culturelles organisées par le Conseil général de la Loire, très engagé dans la valorisation du patrimoine ligérien. Voici quelques pistes à explorer pour petits et grands.

→ IDÉES BALADES

Sur les chemins de la Loire

Envie d'une échappée au vert, d'une promenade au bord de l'eau, d'une escapade en forêt ou d'un pique-nique en famille ? Dans la Loire, il y en a vraiment pour tous les goûts. Notre département possède de nombreux « sites naturels » qui vous attendent tout l'été. Voici 4 exemples issus du *Guide des espaces naturels de la Loire* que vient de publier le Conseil général de la Loire. Une liste non exhaustive. Retrouvez d'autres idées dans ce guide disponible sur simple demande en page 31 de ce magazine.



Roannais :

Un parcours découverte entre halage et rivage

Depuis le port de Briennon, longez le canal de Roanne à Digoin par l'ancien chemin de halage. Le promeneur s'aventure ensuite dans la ripisylve, végétation spécifique des bords des cours d'eau, découvre la lône de Briennon, ancien bras de la Loire et arrive jusqu'aux rives du fleuve. Ce parcours de 4,8 km est agrémenté de panneaux d'interprétation sur le canal, la faune, la flore et la Loire. Pour vous y rendre : depuis Roanne, prendre la RD43 jusqu'à Briennon. Départ du parcours au port (panneau de départ), balisage « martin pêcheur ».

Renseignements : Communauté de communes du Pays de Charlieu : 04 77 60 12 42 et sur www.cc-payscharlieu.fr.

Monts du Forez : Le Col du Béal à Olliergues

Situé sur la ligne de crête des Monts du Forez, à 1 390 mètres d'altitude, le paysage s'ouvre sur de grands espaces : la chaîne des Alpes, la plaine du Forez à l'est et les Monts d'Auvergne et la chaîne des Puys à l'ouest. De nombreuses tourbières, véritables témoins de milieux ailleurs disparus, se sont développées sur cette montagne chauve. Vous pourrez aussi randonner jusqu'au sommet de Pierre-

sur-Haute, point culminant de la Loire. L'Observatoire du Col du Béal propose une magnifique scénographie des richesses locales, de la faune, de la flore et des paysages.

Site naturel en accès libre. Observatoire ouvert les week-ends d'avril à octobre et tous les jours en période de vacances scolaires, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tarif : 4 euros.

Pour vous y rendre : à partir de Montbrison, prenez la D69 en direction de Châtelneuf. À Châtelneuf, empruntez la D101 en direction de Chalmazel, puis la D6 en direction du Col du Béal.

Renseignements : observatoire du Col du Béal au 04 73 95 20 45 et sur www.coldubeal.com.





Gorges de la Loire :

La Maison de la réserve naturelle régionale à Saint-Victor-sur-Loire

Visitez les Gorges de la Loire à travers des expositions sur la faune, la flore, la géologie, les fermes traditionnelles et le petit patrimoine bâti. Découvrez les différents milieux naturels de la réserve tels que les prairies sèches, les landes, les falaises, les ripisylves, sur un espace de 312 hectares. Entrée libre les mercredis, dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h. Possibilité de visites guidées.

Le bâtiment est équipé pour accueillir les personnes handicapées.

Pour vous y rendre : à partir de Saint-Étienne, allez à Roche-la-Molière par la D8. A Roche-la-Molière, prenez la direction de Saint-Victor-sur-Loire par la D3A. À mi-chemin, prenez la D25 en direction de Saint-Just-Saint-Rambert. A 3 km, prenez sur la gauche en direction des Condamines. Suivez la direction Maison des Gorges de la Loire.

Renseignements : FRAPNA Loire au 04 77 41 46 60.

Pilat

La Maison du Parc à Pélussin

Au cœur du quartier historique de Virieu, un moulinage où l'on filait la soie abrite aujourd'hui la Maison du Parc. Une exposition faite de maquettes et de jeux donne des clés pour aider enfants et adultes à approcher la nature. Sur un écran panoramique, un nouveau diaporama conte l'histoire et la beauté de la région, ses traditions et ses légendes. Dans le jardin sauvage, les herbes de la prairie n'en font qu'à leur tête et les grenouilles coassent près de l'eau du bief. Un formidable terrain d'exploration pour les naturalistes !

Accès libre. Visites guidées sur demande pour les groupes.

Pour vous y rendre : à Pélussin, suivez les panneaux « Maison du Parc ».

Renseignements : Maison du Parc naturel régional du Pilat au 04 74 87 52 00 et sur www.parc-naturel-pilat.fr.



PRATIQUE

Le Conseil général de la Loire vous emmène

LIGNE 102 LE BESSAT

Vous pouvez également vous rendre pour une journée ou une demi-journée au Parc Naturel Régional du Pilat, le Bessat, grâce à la ligne régulière 102 « Le Bessat – Saint-Étienne » du réseau TIL. De nombreuses activités sont possibles : randonnée à pied ou en VTT, visite des sentiers du Parc, des barrages, des Crêts. Un service est assuré du lundi au samedi à partir de 12 h 20 à Saint-Étienne place Bellevue, avec une arrivée à 12 h 58 à la Croix de Chaubouret. Retour possible à 17 h 30 (Croix de Chaubouret). Renseignements : 04 77 25 97 79.

→ PATRIMOINE

Quand le patrimoine s'anime...

Propriétaire de 4 sites exceptionnels, le Conseil général de la Loire y propose, durant tout l'été, de nombreuses animations et manifestations.

Une façon ludique de partir à la découverte de ces richesses du patrimoine ligérien.

Le château de la Bâtie d'Urfé, le couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu et le prieuré de Pommiers accueillent, ainsi, un cycle d'expositions d'Art Contemporain, en partenariat avec le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole et l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne.

«Clair-Obscur/Chiaroscuro» au château de la Bâtie d'Urfé

Vous pourrez découvrir, dans les salles du château de la Bâtie d'Urfé, un parcours d'œuvres contemporaines de la Collection Rhône-Alpes, intitulé *Clair-Obscur/Chiaroscuro*, *Ambition d'art bis*, conçu par l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne. Il s'inscrit dans un circuit d'expositions en région Rhône-Alpes, déclinaison de l'exposition *Ambition d'Art* qui se tient à Villeurbanne (du 16 mai au 21 septembre 2008).

Les œuvres présentées sont réalisées par 9 artistes qui travaillent depuis les années 60-70 et occupent une place

THÉÂTRE-CONCERTS

VISITES THÉMATIQUES

EXPOSITIONS

Patrimoine de la Loire...

Prieuré de Pommiers
Couvent des Cordeliers
de Saint-Nizier-sous-Charlieu
Abbaye bénédictine de Charlieu
Château de la Bâtie d'Urfé

cet été, découvrez-le autrement !

majeure sur la scène artistique : acteurs de grands mouvements de l'art tels l'Arte Povera pour Alighiero Boetti et Giulio Paolini, ou le Land Art pour Richard Long.

À voir également : de nouvelles pratiques de la sculpture pour Richard Deacon et Harald Klingelholler, des œuvres dont les titres contiennent le mode de conception avec François Morellet, ou « percep-

tuelles » avec Jacqueline Dauriac et Maria Nordman...

Clair-Obscur/Chiaroscuro,

Ambition d'art bis: Visites commentées et mise à disposition de journaux du visiteur

Du 20 juin au 19 octobre 2008, du mardi au dimanche:

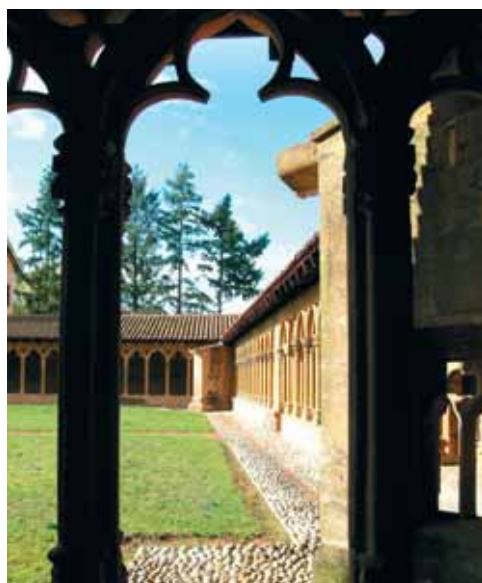
- de 10 h à 13 h et 14 h à 19 h;
- en octobre: de 10 h à 13 h et 14 h à 17 h.
- Plein tarif: 4 euros/Tarif réduit: 2,50 euros.
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements au 04 77 97 54 68.

l'art contemporain brille

Patrimoine et art contemporain

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil général de la Loire et le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole présentent, au couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu et au prieuré de Pommiers, 2 expositions d'art contemporain.



« Résonances médiévales » au Couvent des Cordeliers

L'église du couvent accueille une exposition hors-les-murs du Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, *Résonances médiévales*.

En écho au Moyen-Âge, entre l'installation de Jan Fabre et la sculpture de Jiri Kolar, l'ombre de Paolo Uccello semble surgir derrière les œuvres contemporaines installées au cœur du couvent franciscain du XIV^e siècle. La monumentale toile cruciforme de Julian Schnabel et *L'œil de Dieu* de Luciano Fabro invitent à une réflexion contemporaine sur le sacré, notion qui n'a cessé de se métamorphoser à travers les siècles.

- Du 4 juillet au 31 octobre 2008 :
 - juillet et août : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h ;
 - septembre et octobre : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf le lundi.
- Tarif compris dans les visites libres ou guidées.
- Plein tarif : 4 euros. Tarif réduit : 3 euros.
- Mise à disposition de journaux du visiteur.
- Renseignements au 04 77 60 07 42.

« Écouter, voir... » au Prieuré de Pommiers

Divers espaces du prieuré accueillent l'exposition hors-les-murs du Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, *Écouter, voir*.

Depuis des siècles ouvert sur la musique, le prieuré de Pommiers propose, cette année, de mettre en miroir univers sonore et création contemporaine avec cette exposition intitulée *Écouter, voir...* installée en partenariat avec le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole.



Les œuvres de Jon Gibson et Michel Magne, artistes tant plasticiens que musiciens, sont présentées aux côtés des travaux d'Arman et de Patrick Tosani qui intègrent dans leurs créations des matériaux liés au monde de la musique. Pour Robert Filliou et Robert Malaval, c'est dans l'expérience artistique, inextricablement liée à l'expérience de la vie, que se tissent les croisements entre musique et arts plastiques.

- Du 20 juin au 31 octobre 2008 :
 - juin à septembre : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h ;
 - octobre : de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.
- Tarif compris dans les visites libres ou guidées.
- Plein tarif : 4 euros. Tarif réduit : 2,50 euros.
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
- Mise à disposition de journaux du visiteur.
- Renseignements au 04 77 65 46 22.

À DÉCOUVRIR

Spectacles nocturnes à l'Abbaye de Charlieu

Parmi les animations à ne pas manquer durant l'été, l'Abbaye bénédictine de Charlieu propose aussi des spectacles historiques nocturnes.

Les 17, 18, 24, 25 et 31 juillet
et le 1^{er} août à 21 h 30

Renseignements : Office de tourisme
de Charlieu au 04 77 60 12 42.

LE SAVEZ-VOUS ?

Bénéficiez du « passeport patrimoine » !

Pour mieux faire connaître le patrimoine ligérien, le Conseil général de la Loire a créé le « passeport patrimoine » : valable un an, il est distribué dans les 45 sites qui adhèrent à ce dispositif et permet de bénéficier de tarifs préférentiels, dès la 2^e visite, et de la gratuité lors de votre 5^e visite.

Tous ceux qui réalisent 5 visites en moins d'un an participent, en outre, à un grand tirage au sort, avec de nombreux lots à gagner !

Le « passeport patrimoine » contient par ailleurs des informations sur chaque site du département participant à l'opération.

→ PATRIMOINE

Quand le patrimoine s'anime...

Conférences, visites thématiques, ateliers pédagogiques et même pique-nique dans les jardins, le Conseil général de la Loire a lancé cette année un ambitieux programme d'activités pour donner vie au Château de la Bâtie d'Urfé, un site dont il gère la conservation, la restauration et l'animation depuis le 1^{er} janvier 2007. Un joyau architectural...

La Bâtie d'Urfé a été aménagée au XVI^e siècle à la demande de Claude d'Urfé. Ce gentilhomme forézien fortement inspiré par ses séjours à la cour de François I^{er} et en Italie comme ambassadeur a décidé de transformer le manoir familial en demeure de la Renaissance. Le château emprunte beaucoup à l'art transalpin. La chapelle, véritable merveille esthétique décorée par les plus grands artistes français et italiens, ressemble beaucoup à des modèles toscans et à l'une des chapelles du Vatican.

La demeure recèle aussi de nombreux souvenirs d'Honoré d'Urfé, petit-fils de Claude et écrivain, à qui l'on doit *L'Astrée*, considéré comme le premier roman écrit et publié en français.

Depuis 1990, le Conseil général de la Loire a entrepris un vaste programme de restauration de la Bâtie d'Urfé : illumination du site, restauration de l'aile italienne, restitution de la toiture, aménagement des jardins, mise en eau de la fontaine...



La grotte de fraîcheur, un lieu unique

À côté de la chapelle, avec laquelle elle communique, se trouve une grotte dont la décoration est à couper le souffle. Ornée de représentations mythologiques réalisées en galets, coquillages et sables colorés, elle est la seule réalisation de ce type du XVI^e siècle à offrir de tels vestiges. La grotte fait actuellement l'objet d'importants travaux de restauration qui ont permis de mettre à jour des décors inconnus. Pour le restaurer, des coquillages ont été ramassés sur une plage à l'extérieur de Rome, du sable et des cailloux extraits de la carrière de Bellegarde-en-Forez. Progressivement, la grotte retrouve ses couleurs du XVI^e siècle. À la fin des travaux, la grotte sera remise en eau et l'installation d'un

éclairage plus adapté permettra une meilleure mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.

Un jardin à visiter

Depuis le mois de mai, le jardin est ouvert gratuitement à la visite. Il forme l'une des pièces majeures de l'esthétique recherchée par Claude d'Urfé. À l'époque, créer un jardin, c'est en effet prendre possession d'un territoire, maîtriser la nature. Celui-ci a demandé de longues années de travail, de lourds terrassements et la mise en œuvre de techniques importantes. On sait aujourd'hui que l'espace central, actuellement composé au nord de parterres rectangulaires, reflète assez justement celui créé au XVI^e siècle. Quant au parterre sud, il s'agirait plutôt d'un labyrinthe en noisetier, organisé autour d'un bassin.



la Bâtie d'Urfé prend vie

Au centre du parterre de carrés se trouve un petit temple, doté d'une fontaine récemment restaurée, « la fontaine de la vérité d'amour », où l'on se penche, selon la légende, pour voir apparaître la figure de l'être aimé...

Visites théâtralisées !

Afin de faire de la Bâtie d'Urfé non seulement un chef-d'œuvre architectural, mais aussi un lieu vivant, ouvert à tous les Ligériens, le Conseil général de la Loire inaugure cette année un programme d'animations exceptionnel.

Les amateurs de belles histoires se laisseront conter les grandes passions qui peuplent le château et la lignée des Urfé au travers d'une visite théâtralisée, la « Battue des Fées », menée par la troupe de musiciens et de comédiens de l'Ensemble Boréades. Ceux qui préfèrent « participer » s'inscriront aux ateliers « contes » de Fabienne Verrier qui propose « *Bavardages contés* » entre *Astrée* et *Céladon*. Pour en savoir plus... Rendez-vous le dimanche. Quant à ceux qui souhaitent simplement profiter d'un moment de détente, ils ne rateront pas l'invitation à venir pique-niquer au bord de l'eau ou le long des parterres de buis. Des jeux traditionnels, d'adresse, comme le croquet y seront même proposés pour une après-midi récréative en famille ! ■



GROS PLAN

Bâtie le jour, Bâtie la nuit...

C'est désormais une tradition : le Conseil général de la Loire organise du 16 juillet au 7 août les Nuits de la Bâtie d'Urfé.

Cette année, le festival est placé sous le signe de « l'amour », une thématique essentielle dans l'histoire du château qui sera d'ailleurs déclinée au cours des prochaines éditions.

Pour illustrer ce thème, le point d'orgue du festival sera le célèbre *Dom Juan* de Molière, avec une création exceptionnelle, mise en scène par Jean-Marie Villégier.

Au programme également, toujours côté théâtre, *L'invention de Morel*, programmée l'an dernier mais plusieurs fois annulée en raison des intempéries, *La Bête à deux dos*, spectacle intimiste sur les rencontres amoureuses ou encore *C'est beau l'Australie quand tu chantes, mon amour*, une comédie musicale pleine d'humour. Le jeune public n'est pas oublié



avec *Le Voyage de l'ange*, un spectacle pour enfants, écrit par un artiste stéphanois, Laurent Bastide. Le festival innove aussi cette année en s'ouvrant à la création artistique contemporaine : des « installations sonores » seront proposées par des artistes et plasticiens dans les jardins et dans la grange.

Le groupe stéphanois Ornamental film projettera des boucles d'images tirées de films ou filmées spécialement autour de thèmes liés à *Dom Juan*.

De son côté, la compagnie Le Dérailleur mettra en place, avec My « Mailler l'endroit », une structure vivante qui sera installée en direct lors de la première de *Dom Juan* et enveloppera progressivement les arbres de la Bâtie d'Urfé sous l'effet du chant d'un chœur.

Retrouvez toute la programmation des Nuits de la Bâtie d'Urfé sur le programme détachable joint à ce magazine.

PRATIQUE

Les animations au Château de la Bâtie d'Urfé

« Les ateliers du dimanche »

Les 15 juin, 6 juillet, 20 juillet, 17 août et le 21 septembre 2008, de 15 h à 17 h. Un nouveau thème chaque dimanche. Tarif : 5 euros

Le parcours théâtralisé « La Battue des Fées » par l'Ensemble Boréades

Les dimanches 22 juin, 13 juillet, 3 août, 31 août et 14 septembre 2008, de 16 h à 18 h. Tarif : 5 euros

Le dimanche, c'est garden party à la Bâtie d'Urfé !

Pendant l'été, le dimanche, le château vous ouvre ses jardins et vous invite à venir pique-niquer au bord de l'eau ou le long des parterres de buis... Possibilité de prêt de jeux traditionnels comme le croquet ou des jeux d'adresse...

Horaires d'ouverture, d'avril à septembre : de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h

Renseignements au 04 77 97 54 68.

POINT DE VUE



André CELLIER

Conseiller général
chargé de la Culture

« Depuis 2001, les Nuits de la Bâtie d'Urfé sont

devenues un événement culturel majeur dans la Loire. Cette manifestation s'inscrit parmi les 80 grandes manifestations musicales françaises de renommée internationale et est retenue par la très exigeante fédération française des festivals. Ce festival succède à l'Été musical et allie théâtre, lectures, cinéma, spectacle jeune public et exposition. Grâce à la diversité de son contenu artistique et son coût volontairement modique, de 5 à 15 euros par spectateur, pour des spectacles d'une qualité internationale, il s'adresse à tous les Ligériens. »

→ SPECTACLES

Un dimanche en forêt

Cette année, « Les Contes de Lespinasse » deviennent « Les Dimanches de Lespinasse », avec une programmation enrichie d'activités sportives, ludiques et de nombreux spectacles. Entrez ! Le Conseil général de la Loire vous invite à partager de belles aventures dans la Forêt départementale de Lespinasse.

Lieux de rendez-vous incontournable des Ligériens et des touristes venus visiter le Roannais, la Forêt départementale de Lespinasse accueille depuis plusieurs années, amateurs de contes et conteurs. Cette année, aux tradi-

tionnelles promenades contées viennent s'ajouter des activités sportives et ludiques, ainsi que d'autres types de spectacles comme des concerts ou des déambulations. Ces animations sont proposées tous les dimanches, du 6 juillet

au 3 août, avec une fréquence accrue durant la semaine du 28 juillet au 1^{er} août où un spectacle sera donné chaque jour. Sans oublier la nuit du conte du 12 au 13 juillet.

Toute la programmation sur www.loire.fr

Programme

Dimanche 6 juillet

14 h : Spectacle déambulatoire : À vot'service
14 h : Ateliers cirque: Les Kipouni's
16 h30 : Caroline Castelli : comment sont nées les histoires ?
18h-21h : Randonnée pédestre

Samedi 12 juillet

18 h : Exposition : vernissage Giovanni Scarciello
 Grand Couvert du 12 juillet à fin août
20 h : Concert : Casse Ponpon
21h30-1h : Nuit du conte

Dimanche 13 juillet

9h-12h : journée VTT

Dimanche 20 juillet

11h-12h : Athlé forme
14 h : Cie Excalibur
 Ludothèque : La ronde des jeux
16 h30 : Élixa de Maury : Paroles de rois et de loups

Dimanche 27 juillet

9 h-12 h : Course d'orientation
14 h : Salon de sieste : Sakina Lamri
 Atelier land art
 Ludothèque : La ronde des jeux
16 h30 : Gilbert Brossard : L'Arbre

Mardi 29/Mercredi 30/ Jeudi 31 juillet

18 h30 : Apéro conté

Vendredi 1^{er} août

20 h30 : Pépito Matéo : Urgence

Dimanche 3 août

9h-10h30 : Jogging forestier
10 h30-12 h : Athlé santé
14 h : Spectacle déambulatoire : le Duo
 Ludothèque : La ronde des jeux
16 h30 : Serge Brossy : Contes et peinture

Tous les dimanches midi

Pique-nique et vente de produits du terroir.
 Forêt départementale de Lespinasse. Accès libre et animations gratuites.

Renseignements : 04 77 64 39 70 ou 04 77 43 59 14



ASSOCIATION

Aide forézienne pour le Bélarus

L'association Alice, qui s'est établie dans le Forez depuis plus d'une quinzaine d'années, a pour but d'apporter une aide humanitaire et de favoriser les échanges médicaux et artistiques entre le Bélarus et notre région. Ce pays touché par l'explosion nucléaire de Tchernobyl et de graves difficultés socio-économiques a besoin d'aide. Depuis 1991, l'association Alice récupère du matériel médical divers, acheminé ensuite directement dans les hôpitaux biélorusses. Son dernier convoi en septembre 2007 était le 31^e. Par ailleurs des stages pour des médecins sont organisés chaque année et ceux-ci peuvent pendant 2 semaines améliorer leurs connaissances dans les cliniques et hôpitaux roannais et foréziens. Pour compléter ces actions humanitaires, Alice invite des artistes biélorusses pour des échanges culturels et des groupes de talent ont déjà sillonné notre région.

Pour tout renseignement, offre d'aide, consultez le site de l'association : <http://assoalice.org>

TOURISME

Un guide pour Saint-Galmier

« Le guide touristique 2008 » représente l'offre touristique des 12 communes du Pays de Saint-Galmier.

Séjours, hébergements, visites et activités à la carte, tout est regroupé au sein de cette brochure ! A vélo, à pied, dans l'eau, les mains dans la terre... un panel de visites et d'activités très important saura émerveiller petits et grands.

Ce guide vous invite à partager ses richesses privilégiées sans oublier les restaurants pour vous ravitailler et les hébergements pour mieux vous accueillir.

Cette brochure est disponible en libre-service dans les maisons du tourisme d'Andrézieux-Bouthéon, de Montrond-les-Bains et de Saint-Galmier et en téléchargement sur le site : www.paysdesaintgalmier.fr

ASSOCIATION

Handicap et automobile

Ce guide Handicap et automobile – édition 2008 – a pour but d'aider de manière simple les personnes handicapées dans le domaine de l'automobile. Elles découvriront d'abord différents matériels prévus pour leur situation. Lorsqu'elles conduisent, ce sont les commandes de conduite, l'accès au siège conducteur, le rangement du fauteuil, les véhicules permettant la conduite depuis le fauteuil roulant. Lorsqu'elles sont à des places passagers, il s'agit d'aménagements de véhicules, notamment de sièges pivotants. Par ailleurs des automobiles spécialement conçues pour inclure des fauteuils roulants sont répertoriées. De nombreux renseignements pratiques figurent aussi dans ce guide : liste des MDPH, lieux-conseils, coordonnées de centres de formation pour le permis de conduire...

Pour tout renseignement, contactez l'association Point Carré Handicap - Tél. : 01 47 01 09 60 - Prix du guide : 7 euros

TRAVAUX

Le Scarabée est sorti de terre

L'avenir se présente bien pour le futur équipement plurifonctionnel, qui sera bientôt opérationnel sur l'agglomération de Roanne. Les travaux ont commencé fin 2006 et se poursuivent au rythme prévu. À l'automne dernier, 2 visites de chantiers ont réuni plus de 1 200 visiteurs.

Le Scarabée ouvrira ses portes en décembre prochain. GL Events, désigné comme gestionnaire et exploitant début 2007, a déjà pu commencer à pré-commercialiser l'équipement et prévoit d'accueillir une trentaine de manifestations dès la première année. Plus de la moitié de l'activité sera consacrée à des événements économiques, salons, conventions d'entreprises, colloques, mais aussi à des manifestations institutionnelles.

Le Scarabée proposera également une dizaine de spectacles par an. Situé sur la commune de Riorges, le bâtiment de 6 600 m², installé sur une surface totale de 45 000 m², offrira une capacité maximale de 5 500 places. Cet investissement de 14 millions d'euros bénéficie d'une subvention d'1,3 million d'euros du Conseil général de la Loire.



SPORTS

L'Espace VTT du massif des Bois Noirs

Classé 1^{er} par la Fédération française de cyclisme sur les régions Rhône-Alpes et Auvergne de par la qualité de ses circuits et de son accueil, l'espace VTT du massif des Bois Noirs doit sa notoriété principalement à la disponibilité de ses nombreux bénévoles. Il est également l'un des plus grands de France : 18 communes autour du massif offrent un large choix de parcours, soit 42 circuits accessibles gratuitement. Des circuits balisés sont adaptés du débutant au sportif de haut niveau.

Vous trouverez fin 2008, une extension de cet espace avec une traversée Bois Noirs - Chalmazel.

Pour plus d'information : www.boisnoirs.fr

Et retrouvez en page 27, une manifestation sur l'espace VTT du massif des Bois Noirs.

Les textes publiés dans la rubrique « Expressions des élus » n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

GROUPE URL

La culture pour tous et partout !

Faciliter l'accès de tous à la culture fait partie des priorités des élus de la majorité. Nous voulons que notre action bénéficie à chaque Ligérien, où qu'il se trouve sur le territoire. Ainsi, trois principes guident notre action : qualité, proximité, et accessibilité.

Concrètement, nous aidons les communes afin qu'elles disposent de salles de spectacle, de cinéma ou de bibliothèques de qualité. Qu'il s'agisse de rénovation totale, de petits travaux d'entretien ou de renouvellement du matériel, la Majorité départementale vote le budget qui permet de réaliser de nombreux travaux. Le Zénith à Saint-Étienne, le Scarabée à Roanne, des salles d'animation dans nos villes et nos villages : vos élus de la Majorité soutiennent de nombreux équipements partout dans la Loire.

Si tous les Ligériens doivent pouvoir accéder aux spectacles, nous sommes aussi soucieux de développer des cours de musique, de théâtre et de danse de qualité, à moindre coût et proche de chez vous. C'est pourquoi nous avons mis en place une meilleure information pour vous aider à trouver des cours correspondants à vos attentes, que vous soyez pratiquant, débutant ou confirmé. Nous veillons aussi à ce que le plus grand nombre bénéficie du service d'enseignants de mieux en mieux formés.

Faciliter l'accès de tous à la culture, c'est également vous offrir un accès plus facile, plus rapide et plus large aux livres, aux CD et aux DVD. Nous avons donc réorganisé et conforté le réseau de bibliothèques. Pas moins de 12 médiathèques seront développées sur tout le territoire et aidées financièrement. Nous renforçons également notre aide dans les bibliothèques communales pour l'acquisition de livres, CD ou DVD, la formation des bénévoles et la mise à disposition gratuite d'ordinateurs.

Au cœur de ces actions, les jeunes Ligériens sont associés à toutes ses initiatives. Car l'accès de tous - et ce dès le plus jeune âge - à la culture est indispensable. Faciliter la découverte de nouvelles activités culturelles, sportives ou de loisirs, pour les jeunes de 8 à 17 ans, est un objectif que nous poursuivons lors des vacances scolaires. Avec « L'été jeune », nous offrons à tous les jeunes Ligériens un accès facilité à la découverte d'activités nouvelles.

Vos élus de la Majorité départementale s'engagent pour vous offrir une culture de qualité et proche de chez vous. Tout cela relève bien évidemment d'une politique volontariste et de choix budgétaires importants en faveur de la culture - 11,5 millions d'euros en 2008. La culture pour tous et partout, c'est essentiel pour bien vivre dans notre Département !

Les élus du Groupe de la Majorité Départementale
Contact : 04 77 48 40 82 - courriel : urloire@voila.fr

Bernard Fournier, Bernard Bonne, Jean-François Barnier, Solange Berlier, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

GROUPE CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

Faut-il encore un Conseil général ?

Le Conseil général est une vieille institution, régulièrement remise en question. Alors que nous développons des Communautés de Communes, et des Régions, cette institution n'est-elle pas devenue aujourd'hui anachronique ? Adaptée à la France rurale du siècle dernier, quel peut être son rôle quand 80 % de la population vit en ville ?

La loi de décentralisation de 2004 apporte la réponse. Elle confie au Conseil général de nouvelles compétences qui renforcent son rôle d'exécution des politiques de l'État (en matière sociale, d'équipements routiers ou de gestion des collèges). Elle lui permet de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population et d'être un exécutif de proximité, aussi bien au service des ruraux que des urbains.

L'héritage de l'histoire permet à notre pays de maintenir ainsi une double logique de gestion démocratique des territoires.

D'un côté, nous avons une logique de découpage administratif de la France, pour appliquer au plus près de la population la politique de l'État et pour garantir à tous les citoyens, et en tous lieux, les mêmes droits (sociaux, d'éducation, d'équipement). Cette politique se décline plutôt dans le sens État, Département, Commune.

D'un autre côté, nous avons une logique qui s'appuie sur les spécificités des territoires pour développer des politiques originales adaptées aux réalités locales, régionales. Elle devrait se décliner de préférence dans le sens Intercommunalités, Région, État.

Associer les deux logiques, c'est associer l'esprit égalitaire républicain aux particularités locales et régionales, c'est aussi privilégier la mise en cohérence des actions des Départements à celle de la Région.

La France, qui a quatre niveaux démocratiques, quand les autres pays européens n'en ont que trois, a-t-elle un échelon de trop ? Nous pensons que le Conseil général, parce qu'il est chargé d'appliquer les politiques de l'État au plus près des citoyens, est une chance supplémentaire. Il ne suffit pas évidemment de le dire, ou de l'écrire, il faut que notre Assemblée départementale en apporte la preuve, grâce à sa capacité à débattre et à agir comme une véritable institution de proximité.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues - Saint-Étienne-Nord-Est 2, Georges Bonnard - Pélussin, Claude Bourdelle - Noiretable, Jean Gilbert - Saint-Genest-Malifaux, Jean-Paul Seux - Chazelles-sur-Lyon.
Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Vote sanction des Ligériens face à la politique anti-sociale des élus UMP

Cette tribune est censée traiter des sujets liés à notre Département, mais les conséquences de la politique du gouvernement sur les conditions de vie des Ligériens ne peuvent être passées sous silence.

Les augmentations des prix des produits de base et des carburants posent chaque jour plus de difficultés. La diminution du montant des allocations familiales et la mise en place des franchises médicales pénalisent les familles et les personnes de santé fragile. Les suppressions de postes d'enseignants et des tribunaux, et la remise en cause des hôpitaux conduisent à une dégradation des services à la population. La liste n'est pas exhaustive et les orientations prises ne sont pas de nature à allumer des lueurs d'espoir pour des jours meilleurs.

Et ce n'est pas le soutien aux grandes surfaces à bas prix qui va améliorer la situation. Nous connaissons tous l'impact négatif de telles structures sur les revenus des producteurs, les conditions de travail des employés et les petits commerces de proximité.

Cette situation n'est pas acceptable, alors que dans le même temps 14 milliards d'euros de cadeaux fiscaux sont faits aux contribuables soumis à l'impôt sur la fortune.

En réponse à ces orientations anti-sociales, les Ligériens se sont exprimés en mars dernier et la Loire a connu, dans bon nombre de communes importantes, soit une élection, soit une ré-élection des candidats de gauche, confirmant ainsi la tendance amorcée lors des élections régionales de 2004 et législatives de 2007.

Pour ce qui est de l'Assemblée départementale, notre groupe se trouve réduit suite à la non ré-élection d'Alain Pecel, collègue de valeur dont les convictions, les compétences et la qualité du travail nous ont été fort utiles, et malgré une progression du nombre de sièges pour l'opposition, la majorité n'a pas changé.

La nouvelle Assemblée, sous la présidence de Bernard Bonne, semble se réorienter vers un respect de la diversité des idées et une écoute des propositions de chacun. Nous serons vigilants et répondrons présents aux sollicitations que nous considérerons comme bonnes pour les Ligériens.

Serge Vray, Marc Petit, René Lapallus.
Téléphone : 04 77 48 42 86 fax : 04 77 48 42 87
Mail : groupe.pc@cg42.fr

**GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE
ET SOCIALISTE**
**Pour un département plus vivant
et plus solidaire**

Au lendemain de la mise en place du nouvel exécutif départemental, nous avons souhaité formuler dans ces colonnes quelques propositions utiles et concrètes pour une Loire plus vivante et plus solidaire.

Tout d'abord, les services départementaux doivent être rapprochés des usagers. Afin d'aller vers un service public territorial accessible à tous les Ligériens, nous proposons que le Conseil général, bien présent à Saint-Étienne et à Roanne, renforce sa présence à Montbrison et ouvre des antennes dans les vallées de l'Ondaine, du Gier et dans le Forez.

La nouvelle Assemblée départementale doit également se donner les moyens de répondre aux grands enjeux de notre territoire. Ainsi, en matière d'aménagement durable de l'espace dans la Loire, nous manquons d'un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de Développement. Dans les autres départements, cet organisme a déjà fait la preuve de son utilité, pour les collectivités locales comme pour les particuliers.

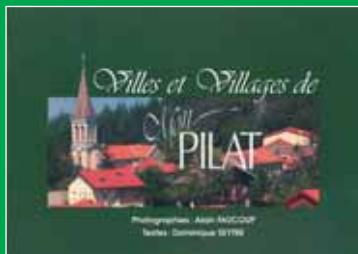
Nous veillerons également à ce que la relance de l'économie soit mise au cœur des priorités de ce nouveau mandat. Cela passe par la mobilisation de toutes les énergies au sein d'un Conseil économique et social départemental qui réunirait des représentants des chambres consulaires, des employeurs, des salariés et des collectivités.

Le désengagement de l'État nous impose de nouvelles responsabilités. Face à un quotidien plus dur chaque jour, le Département doit cibler au mieux ses interventions pour répondre à une légitime attente de solidarité. Aujourd'hui, personne ne peut dire si les 360 millions d'euros (près d'1 million d'euros par jour), consacrés chaque année au social, atteignent pleinement leur but !

Consultons les bénéficiaires et organismes concernés pour évaluer notre action. Et, pour que la solidarité intergénérationnelle ne soit pas un vain mot sur notre territoire, donnons la parole à nos aînés avec des Assises des personnes âgées. De la même manière, des Assises de la jeunesse pourraient faire évoluer utilement nos politiques, notamment en matière d'éducation populaire.

Dans l'intérêt de tous les Ligériens, nous souhaitons que la Majorité départementale reprenne ces propositions et bien d'autres présentes dans notre programme de campagne. Forts de nos 13 élus, nous continuerons à les porter dans un esprit constructif afin de faire de la Loire un département plus vivant, plus ouvert, plus solidaire.

Jean-Claude Bertrand, René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.
Courriel : groupe.ps@cg42.fr

**Villes et Villages de Mon Pilat,
d'Alain Faucoup et Dominique Seytre aux Éditions Faucoup**


Une balade splendide à la rencontre des richesses du Pilat, voilà ce que nous propose cet ouvrage à l'iconographie abondante. Nous découvrons des monuments préservés, des paysages très variés, des villages pittoresques. Des petits textes synthétiques permettent de mieux connaître les curiosités des communes répertoriées, plus d'une quarantaine. Chacune a son cachet, l'une accrochée à un versant du massif du Pilat, une autre implantée dans la vallée du Rhône... : Chavanay, Bourg-Argental, Pélussin, La Terrasse-sur-Dorlay, Le Bessat, et bien d'autres. Cette région est vraiment séduisante, cet ouvrage est là pour en témoigner.

**Le sceau du secret,
de Jean-Louis Gay aux Éditions Lucien Souny**

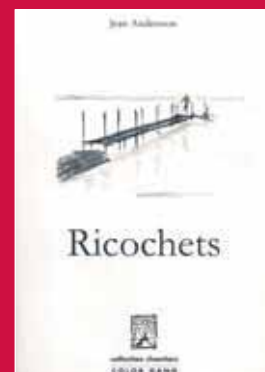
Si vous aimez les romans historiques, ne manquez pas ce nouvel ouvrage de Jean-Louis Gay, écrivain établi à Saint-Étienne. Sa saga a pour toile de fond la période mouvementée de 1745 à 1815. Le fil conducteur du récit est une bague confectionnée par un bijoutier sous Louis XV et qui passe, de doigt en doigt, jusqu'à la Restauration au gré des hasards de la vie. Les destins individuels des personnages originaires en partie de la Loire se mêlent avec les grands événements de cette période pour le plus grand bonheur du lecteur. L'auteur très documenté sait bien évoquer cette époque et rendre les personnages attachants.


**Le journal de ma sœur d'Anne Poiré
aux Éditions du Seuil Jeunesse**


L'auteur, établie près de Roanne, raconte, dans une nouvelle destinée à la jeunesse, l'histoire de la disparition de la sœur d'un jeune garçon. Cette jeune fille, belle, intelligente est victime d'un accident. Son frère Patrice va devoir vivre sans elle. Ses rapports avec ses parents vont se tendre. Mais peu à peu ce garçon va surmonter ce bouleversement grâce notamment à la lecture du journal que tenait sa sœur. Anne Poiré décrit avec tact et sensibilité les réactions et les sentiments de ce garçon : culpabilité, sensation de manque, tristesse, émotions. Son ton est toujours juste et à travers la voix de Patrice, elle transmet un véritable élan de vie à ses lecteurs.

Ricochets de Jean Andersson aux Éditions Color Gang

Jean Andersson, écrivain stéphanois, nous livre un recueil très original. Au gré de phrases finement ciselées, il distille des pensées, des maximes à méditer par chacun d'entre nous. Il joue avec les mots, les registres, il est tour à tour poétique ou philosophique. En voici quelques exemples : « Il aime tellement la vie qu'il ne craint pas de la quitter » « La pierre sculpte la main autant que l'outil fait le dessin. » De cette lecture se dégagent beaucoup de sagesse, de bon sens mais aussi une imagination foisonnante, un goût pour l'insolite, le questionnement. On peut lire et relire cet ouvrage, on trouvera toujours matière à réflexion selon son humeur.



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

présente

Les 6, 12, 20, 27 juillet et 3 août 2008

Les Dimanches de Lespinnasse

Activités ludiques et sportives, pique-niques, balades et contes



Forêt départementale de Lespinnasse
Accès libre et animations gratuites
Toute la programmation sur www.loire.fr
et au 04 77 64 39 70 ou 04 77 43 59 14

www.loire.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES